

Distribution interne à l'AGPL:

- q Acceptation ok
- q Copie au secrétariat de l'AGPL
- q Liste CCS saisie
- q Copie au secrétariat de l'ASC

Adresse pour réponse    Ü Ü

Commission technique de l'AGPL  
Ruedi Selzam  
c/o Selzam AG  
Harzachstr. 8  
8404 Winterthur

## **Caravan-Control-Service (CCS)** **Formulaire d'inscription**

### **Contrat de collaboration ASC / AGPL**

L'entreprise soussignée annonce son accord de participation au contrat entre l'Association suisse des campings (ASC) et l'Association suisse professionnelle des gaz de pétrole liquéfiés et de commerce d'appareils à gaz (AGPL) concernant les contrôles obligatoires des installations de gaz dans les caravanes selon le règlement de CARAVAN-CONTROL-SERVICE établi par l'AGPL pour les places de camping de l'ASC. L'entreprise a pris connaissance du cahier des charges et s'engage à travailler selon l'accord précité.

Entreprise			
Branche			
Rue			
Case postale			
NPA/Localité			
Téléphone :	Télécopie :	Téléphone :	
Responsable			

.....  
Date

.....  
Timbre et signature